

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 mai 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Etats financiers au 31/12/2020**Bilan****(En dinar tunisien)**

Actifs	Notes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	III-1	5 286 870,183	4 204 114,586
Moins: amortissements	III-1	-3 893 572,121	-3 689 588,121
		1 393 298,062	514 526,465
Immobilisations corporelles	III-1	528 057 160,491	485 242 982,901
Moins: amortissements	III-1	-271 816 176,462	-245 808 141,476
Moins: provisions	III-1	-705 431,810	-705 431,810
		255 535 552,219	238 729 409,615
Immobilisations financières	III-1	295 131 915,576	297 691 785,194
Moins: provisions	III-1	-12 714 225,000	-12 714 225,000
		282 417 690,576	284 977 560,194
Total des actifs immobilisés		539 346 540,857	524 221 496,274
Autres actifs non courants	III-2	3 858 808,368	4 195 718,629
Total des actifs non courants		543 205 349,225	528 417 214,903
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	III-3	81 280 007,522	81 089 690,930
Moins: provisions		-970 118,183	-970 118,183
		80 309 889,339	80 119 572,747
Clients et comptes rattachés	III-4	103 536 452,503	98 144 077,431
Moins: provisions		-16 400 669,082	-11 137 711,364
		87 135 783,421	87 006 366,067
Autres actifs courants	III-5	23 044 598,935	34 407 745,419
Moins: provisions		-347 387,000	-347 387,000
		22 697 211,935	34 060 358,419
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 675 583,050	3 675 583,050
Moins: provisions		-40 915,000	-40 915,000
		3 634 668,050	3 634 668,050
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	235 049 080,698	181 040 238,396
Total des actifs courants		428 826 633,443	385 861 203,679
TOTAL DES ACTIFS		972 031 982,668	914 278 418,582

Etats financiers au 31/12/2020

Bilan

(En dinar tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux propres			
Capital social	III-8	247 500 000,000	198 000 000,000
Réserves	III-8	28 508 771,134	25 208 771,134
Autres capitaux propres	III-8	154 733 228,000	146 393 850,034
Résultats reportés	III-8	97 099 950,249	111 003 234,238
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		527 841 949,383	480 605 855,406
Résultat net de l'exercice		201 122 641,255	153 069 037,977
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement			12 616 790,000
Résultat affecté dans un compte de résv. spcl. d'investissement			42 642 000,000
Total des capitaux propres avant affectation		728 964 590,638	688 933 683,383
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Autres passifs financiers	III-9	67 359 445,903	63 103 686,138
Provisions	III-10	13 698 887,000	13 698 887,000
Total des passifs non courants		81 058 332,903	76 802 573,138
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	52 296 782,461	58 489 608,001
Autres passifs courants	III-12	105 125 962,250	70 044 414,729
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	4 586 314,416	20 008 139,331
Total des passifs courants		162 009 059,127	148 542 162,061
TOTAL DES PASSIFS		243 067 392,030	225 344 735,199
Total des capitaux propres et des passifs		972 031 982,668	914 278 418,582

Etats financiers au 31/12/2020
Etat de résultat
(En dinar tunisien)
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Notes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits d'exploitation			
Revenus	III-14	751 934 054,565	711 240 647,766
Autres produits d'exploitation	III-15	5 615 203,251	6 649 754,355
Production Immobilisée		335 582,204	
Total des produits d'exploitation		757 884 840,020	717 890 402,121
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-16	6 790 133,601	-378 730,731
Achats de marchandises consommées	III-17	59 265 747,642	58 239 631,682
Achats d'approvisionnements consommés	III-18	393 661 169,981	393 821 904,352
Charges de personnel	III-19	38 519 654,872	37 422 085,051
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-20	34 652 831,172	28 053 697,601
Autres charges d'exploitation	III-21	49 140 934,012	35 790 664,103
Total des charges d'exploitation		582 030 471,280	552 949 252,058
Résultat d'exploitation		175 854 368,740	164 941 150,063
Charges financières nettes	III-22	-967 172,414	-3 500 266,614
Produits des placements	III-23	73 475 478,906	74 748 785,510
Autres gains ordinaires	III-24	499 774,915	1 094 346,545
Autres pertes ordinaires	III-25	-237 904,413	-314 903,537
Résultat des activités ordinaires avant réinvestis. et impôt		248 624 545,734	236 969 111,967
Impôt sur les sociétés		- 45 523 637,500	- 27 488 146,850
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers		- 95 079,219	
Résultat des activités ordinaires après impôt		203 005 829,015	209 480 965,117
Contribution Sociale de Solidarité		- 1 883 187,760	- 1 153 137,140
Résultat net de l'exercice		201 122 641,255	153 069 037,977
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement			12 616 790,000
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement			42 642 000,000
Résultat net de l'exercice		201 122 641,255	208 327 827,977

États financiers au 31/12/2020**État de flux de trésorerie****(en dinar Tunisien)****Période du 01/01/2020 au 31/12/2020**

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	201 122 641,255	208 327 827,977
Ajustements, Amortissements et Provisions	32 931 487,178	26 346 632,752
Ajustements casses bouteilles	1 721 343,994	1 707 064,849
Ajustements pour reprise sur provisions	-32 797,077	-13 059,195
Variation des Stocks	-190 316,592	2 243 205,442
Variation des Créances	-1 136 615,307	-4 383 838,417
Variation des Autres actifs	11 807 575,460	-18 345 687,589
Variations Fournisseurs et autres dettes	28 307 822,745	14 109 642,180
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-58 446,400	-94 275,733
Ajustements Encaissement dividendes	-64 281 656,598	-67 200 192,961
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	-216 734,000	-516 654,850
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	209 974 304,658	162 180 664,455
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. corp et incorp	-45 039 539,868	-49 463 880,169
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	130 913,400	94 275,733
Encaissements Dividendes et autres distributions	64 281 656,598	67 200 192,961
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		15,000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-2 400 000,000	-15 336 070,782
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	16 973 030,130	2 494 532,743
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements Dividendes et autres distributions	-160 653 400,897	-128 660 631,039
Remboursements d'emprunts pour financement des stocks	-20 000 000,000	-110 000 000,000
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks		130 000 000,000
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire		281 000 000,000
Décaissements pour remboursement des autres formes de placement monétaire		-281 000 000,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-180 653 400,897	-108 660 631,039
Encaissements issus de la fusion absorption de la CFDB	3 136 733,326	
Variation de trésorerie	<u>49 430 667,217</u>	<u>56 014 566,159</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>181 032 099,065</u>	<u>125 017 532,906</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>230 462 766,282</u>	<u>181 032 099,065</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03-06-1925
Capital social	247.500.000 dinars
Nombre de titres	247.500.000 actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard Maitre El Beji Med Caied Essebssi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET chez la SNB et la SLD, en boîtes chez la SNB et la SLD et la mise en boîtes de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont :

Actionnaires	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Pourcentage</u>
- Brasseries et Glacières Internationales	118.588.691	47.91%
- Maghreb Investissement	33.675.033	13.61%
- Partner Investment S.A	23.162.500	9.36%
- S.T.A.R.	12.375.015	5.00%
- Autres actionnaires	59.698.761	24.12%
TOTAL	247.500.000	100.00%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination. ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, fûts et palettes)	10 % et 20%

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse annuelle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes,
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE, sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES

La note, ci-après, reprend l'évolution des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2019	Mouvements		Valeurs brutes au 31/12/2020	Amortissements et provisions au 31/12/2020	Valeurs comptables nettes	Notes
		Acquisitions et reclassements 2020	Cessions 2020 ou reclassements 2020				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</u>	<u>4 204 114</u>	<u>1 082 756</u>		<u>5 286 870</u>	<u>3 893 572</u>	<u>1 393 298</u>	
- Logiciels	3 976 462	645 002		4 621 464	3 893 572	727 892	III-1-1
- Fonds de commerce	12 941			12 941		12 941	
-Immobilisations Incorporelles encours	214 711	437 754		652 465		652 465	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</u>	<u>485 242 983</u>	<u>69 076 500</u>	<u>-26 262 322</u>	<u>528 057 160</u>	<u>272 521 608</u>	<u>255 535 552</u>	
- Terrain	12 295 416	16 041 357		28 336 773		28 336 773	III-1-2
- Constructions	56 781 007	4 049 399		60 830 406	28 489 874	32 340 533	III-1-3
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	238 910 716	30 641 625	-702 794	268 849 547	168 820 819	100 028 728	III-1-4
- Matériel de transport et de manutention	20 303 011	929 031	-69 500	21 162 542	18 532 025	2 630 517	III-1-5
- Équipement de bureau	5 478 138	334 968		5 813 107	4 678 583	1 134 523	III-1-6
- Agencements, aménagement et installations	17 583 495	364 907		17 948 402	13 215 694	4 732 708	III-1-7
- Emballages commerciaux durables	110 814 866	16 218 899	-2 440 869	124 592 895	38 784 614	85 808 281	III-1-8
- Immobilisations corporelles encours	22 241 876	338 687	-22 234 376	346 187		346 187	III-1-9
- Avances et Acomptes sur Immobilisations corporelles encours	834 458	157 627	-814 783	177 302		177 302	III-1-10
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</u>	<u>297 691 785</u>	<u>8 691 206</u>	<u>-11 251 075</u>	<u>295 131 916</u>	<u>12 714 225</u>	<u>282 417 691</u>	
- Titres de participations totalement libérés	295 629 218	8 691 206	-9 501 075	294 819 349	12 714 225	282 105 124	III-1-11
- Dépôts et cautionnements.	2 062 567		-1 750 000	312 567		312 567	
TOTAL	787 138 882	78 850 462	-37 513 397	828 475 946	289 129 405	539 346 541	

III-1-1 –Logiciels :

Il s'agit de la mise à jour des versions des logiciels informatiques.

III-1-2 –Terrains :

Il s'agit de l'achat des terrains de l'ancienne société STUMETAL pour 16 041 357 dinars

III-1-3 –Constructions :

Il s'agit essentiellement de l'extension et de la mise à niveau des usines et des locaux de la société STUMETAL totalisant 4 049 399 dinars, dont 944 197 dinars ont été reclassés du compte immobilisations encours de l'exercice 2019.

III-1-4- Installations techniques, matériel et outillage industriels :

Le montant global des investissements s'est élevé à 30 641 625 dinars, dont 21 174 161 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2019. Il s'agit du matériel de bière, de limonadière, des éléments d'actifs de la société STUMETAL et de divers équipements industriels.

Les cessions totalisant 702 794 dinars concernent du matériel de bière.

III-1-5 - Matériel de transport et de manutention :

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 929 031 dinars et les cessions à 69 500 dinars (matériels totalement amortis).

III-1-6- Équipements de bureaux :

Les acquisitions en matériel informatique et de bureaux ont totalisé 334 968 dinars.

III-1-7– Agencements, aménagements et installations :

Les installations et les agencements de l'année se sont élevés à 364 907 dinars.

III-1-8 - Emballages commerciaux durables :

a) Acquisitions : Les acquisitions de l'année se sont élevées à 16 218 899 dinars.

b) Casse bouteilles et destruction de casiers :

- La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 1 721 344 dinars,
- La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 719 525 dinars.

Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 705 432 dinars.

III-1-9– Immobilisations en cours :

Le montant global des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2020 s'élève à 523 489 dinars détaillé comme suit :

- Constructions en cours : 74 134 dinars.
- Matériels en cours : 272 053 dinars.
- Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations : 177 302 dinars.

III-1-10 - Les immobilisations financières :

Les titres de participations totalisant 294.819.349 dinars sont composés, essentiellement, des sociétés filiales. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de souscription, à l'exception des titres SEABG, STBN, STBO, STBG, SGBIA et SPDIT qui ont été réévalués en 1997. La plus-value de réévaluation est de 8.007.193 dinars.

Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2019	Apport suite fusion absorption en 2020	Souscriptions en 2020	Annulation suite fusion absorption en 2020	Valeurs au 31/12/2020	Titres Emis	Nombre de Titres appartenant à la S.F.B.T	
							Nombre	%
CFDB	9 501 075			-9 501 075	0			
S.O.T.E.V	27 689				27 689	21 900	19 403	88,60
SOSTEM	135 643 744	6 291 206			141 934 950	26 930 000	26 920 481	99,96
S.P.D.I.T	42 634 022				42 634 022	28 000 000	22 465 629	80,23
S.G.B.I.A	19 009 924				19 009 924	495 500	293 904	59,31
S.T.B.O	12 292 836				12 292 836	1 664 000	1 408 335	84,64
S.T.B.N	13 693 242				13 693 242	1 886 100	1 568 292	83,15
Sté la Préforme	8 674 546				8 674 546	122 005	81 178	66,54
S.E.A.B.G	7 662 240				7 662 240	7 900 000	5 145 149	65,13
SMVDA	19 214 900				19 214 900	420 000	192 149	45,75
S.T.B.G	11 535 581				11 535 581	866 667	487 630	56,26
S.I.T	100 000				100 000	2 000	1 000	50,00
SOTUCOLAIT	500 000				500 000	10 000	5 000	50,00
SIPA	100				100	75 500	1	0,001
SNB	1 374 000		2 400 000		3 774 000	130 200	40 527	31,13
S.B.T	731 110				731 110	14 350 000	2 280 229	15,89
SINDT	291 472				291 472	15 000	1 050	7
S.I.M.C.O	999 400				999 400	10 000	9 994	99,94
STC	1 000				1 000	480 000	151	0,03
ERRAFAHA	990 000				990 000	10 000	9 900	99,00
SFBT ITALIE	94 325				94 325	94 325	94 325	100,00
SFBT DIST	194 400				194 400	10 000	7 776	77,76
STDM	2 295 300				2 295 300	110 000	22 953	20,87
SLD	8 068 412				8 068 412	698 500	64 140	9,18
SFBT SCES II	99 900				99 900	1 000	999	99,90
TOTAL	295 629 218	6 291 206	2 400 000	-9 501 075	294 819 349			

Les immobilisations financières ont subi les mouvements suivants :

a) Apport, souscription et libération :

- Souscription et libération de 24 000 actions à l'augmentation du capital de la SNB, soit 2 400 000 dinars.
- Annulation des 197 500 actions CFDB d'une valeur de 9 501 075 dinars et ce, suite à la fusion absorption de la CFDB par la SFBT.
- Apport de la valeur des 196 613 actions SOSTEM suite à la fusion absorption de la CFDB par la SFBT et enregistrement du mali de fusion pour un total de 6 291 206 dinars.

b) Provisions :

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est de 12 714 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars, la SFBT Italie pour 94 325 dinars et la SLD pour 2 970 000 dinars.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2020	2019
- Débiteurs et créditeurs divers	3 461 632	3 842 504
- Emballages à rendre	397 176	353 215
Total	3 858 808	4 195 719

III-3 - STOCKS

	2020	2019
- Matières premières	20 728 946	16 054 639
- Matières consommables	44 441 020	42 069 642
- Produits finis	15 046 697	21 836 132
- Marchandises	1 063 345	1 129 278
Total	81 280 008	81 089 691

La provision pour dépréciation des stocks est de 970 118 dinars.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2020	2019
- Clients locaux	62 415 749	57 601 642
- Clients étrangers (1)	8 633 110	11 407 546
- Clients filiales	11 551 295	13 481 666
- Clients douteux	18 667 426	14 048 947
- Clients, effets à recevoir	871 092	1 354 605
-Clients, factures à établir	1 397 781	249 671
Total	103 536 453	98 144 077

1) Le poste clients étrangers présente un solde de 8 633 110 dinars provenant essentiellement des exportations vers l'Afrique, la France et l'Italie et dont les délais de règlements sont de 30, 45, 60 et 90 jours. Ces créances ont été encaissées, en grande partie, au cours du premier trimestre 2021.

Au cours de l'exercice 2020, il a été :

- Constitué une provision pour créances douteuses pour 5 295 755 dinars,
- Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 32 797 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 11 137 711 dinars en 2019 à 16 400 669 dinars en 2020.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	2020	2019
- Créances liées aux participations (1)	716 894	1 047 387
- Fournisseurs locaux avances et acomptes sur commandes	9 947 966	17 360 804
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes sur commandes	2 657 478	8 056 061
- Débiteurs divers	9 283 022	7 439 596
- Produits à recevoir	439 240	503 897
Total	23 044 599	34 407 745

(1) Elles sont provisionnées à hauteur de 347 387 dinars.

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2020	2019
- Douane, consignation	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées (1)	3 653 231	3 653 231
Total	3 675 583	3 675 583

(1) Les titres de placement totalisant 3 653 231 dinars sont comptabilisés à leur valeur de souscription ou d'achat en bourse. Ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeurs au 31/12/2019	Acquisition en 2020	Cession 2020	Valeurs au 31/12/2020	Titres Emis	Nombre de titres appartenant à la S.F.B.T	
						Nombre	%
Sté Pôle Nord	45 030			45 030	4 222	790	18,71%
Sté Baraka	1 562			1 562	2 167	22	1,02%
S.C.I la SIESTA (1)	23 800			23 800	18 990	2 380	12,53%
S.T.B.C	20 000	-		20 000	163 160	13 054	8,00%
SEPTH	500 000			500 000	792 000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500			87 500	18 550	875	4,72%
SOPRAT	100 829			100 829	150 000	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030			359 030	1 400 000	45 695	3,26%
SOTIEC (1)	10 000			10 000	70 000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000			160 000	100 000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T (1)	7 040			7 040	10 150	70	0,69%
U.I.B	2 271 099			2 271 099	34 560 000	173 392	0,50%
S.F.I.T	6 400			6 400	200 000	200	0,10%
S.T.B	33 606			33 606	24 860 000	4 439	0,02%
O.I.T (1)	75			75	240 000	50	0,02%
B.T.S	20 000			20 000	4 000 000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260			7 260	1 475	363	24,61%
TOTAL	3 653 231			3 653 231			

(1) Provisionnées en totalité

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	2020	2019
- Placements	17 150 000	72 100 000
- Effets à l'encaissement	2 449	2 449
- Banques	217 574 129	108 504 254
- C C P	265 351	265 571
- Caisses	57 152	167 964
Total	235 049 081	181 040 238

III-8 - CAPITAUX PROPRES

	2020	2019	Variations
- Capital social	247 500 000	198 000 000	49 500 000
- Réserves légales	19 800 000	16 500 000	3 300 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	0
- Compte spécial d'Investissement	154 327 030	145 770 918	8 556 112
- Subventions d'investissement	406 198	622 932	-216 734
- Résultats reportés	97 099 950	111 003 234	-13 903 284
Total	527 841 949	480 605 855	47 236 094

L'évolution de **47 236 094** dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (Investissement au sein de l'entreprise) pour 42 642 000 dinars, le prélèvement d'un montant de 4 060 678 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible et d'un montant de 2 797 322 prélevé du report à nouveau conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juillet 2020.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2019 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 juillet 2020, à savoir :

- Réserves légales : 3 300 000 dinars.
- -Résultats reportés : Reprise de 111 003 234 dinars de 2018 et affectation de 99 897 272 dinars en 2019 dont 2 797 322 dinars déduit et affectés à l'augmentation du capital.
- Compte spécial d'investissements 8 556 112 dinars. (12 616 790 dinars dotation de l'exercice 2019 – 4 060 678 dinars affectés à l'augmentation du capital social).
- La constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 216 734 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2019	Résultats	Résultats reportés	Réserves Légales	Compte spécial d'investissement	Compte de réserves spéciales d'investissement	Augmentation du capital social/Subvent	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2020
Capital social	198 000 000						(2) 49 500 000		247 500 000
Réserves légales	16 500 000			(1) 3 300 000					19 800 000
Subvention d'investissement	2 538 691								2 538 691
Amort. subvention d'investissement	-1 915 759						-216 734		-2 132 493
Compte spécial d'investissement	145 770 918		2 797 322		(1) 12 616 790	(1) 42 642 000	(2) 49 500 000		154 327 030
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771								8 708 771
Résultats reportés	111 003 234	(1) 208 327 828	- 2 797 322	(1) -3 300 000	(1) -12 616 790	(1) -42 642 000		(1) -160 875 000	97 099 950
Total Capitaux propres	480 605 855	208 327 828	-	-	-	-	- 216 734	-160 875 000	527 841 949

(1) Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2019 conformément aux résolutions de l'AGO du 6 juillet 2019.

(2) Il s'agit de l'augmentation du capital social décidée par l'AGE du 6 juillet 2020.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde au 31/12/2020 s'élève à 154 327 030 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011..... 5 837 225 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012..... 24 816 815 dinars
- Augmentation du capital en 2013..... - 4 000 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013..... 29 306 875 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014..... 26 684 695 dinars
- Augmentation du capital en 2015..... - 11 500 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015..... 23 000 200 dinars
- Augmentation du capital en 2016..... - 13 650 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016 25 106 240 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017 11 349 140 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018 26 379 050 dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015) - 1 620 000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2019..... 12 616 790 dinars.

III- 9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2020	2019
Emballages divers consignés	67 359 446	63 103 686
Total	67 359 446	63 103 686

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts et des palettes consignés chez la clientèle.

III-10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les éventuels divers risques et charges. Elles s'élèvent à 13 698 887 dinars au 31 décembre 2020 soit le même solde qu'au 31 décembre 2019, à savoir :

	2020	2019
Provisions diverses	13 698 887	13 698 887
Total	13 698 887	13 698 887

Les provisions pour risques et charges par année de constitution se détaillent comme suit :

- Provision constituée en 1999 255 433 dinars,
- Provision constituée en 2000 40 000 dinars,
- Provision constituée en 2001 300 000 dinars,
- Provision constituée en 2007 739 000 dinars,
- Provision constituée en 2011 1 400 000 dinars,
- Provision constituée en 2012 450 000 dinars,
- Provision constituée en 2013 515 000 dinars,
- Provision constituée en 2014 1 800 000 dinars,
- Reprise de provision en 2014 - 200 546 dinars,
- Provision constituée en 2015 1 000 000 dinars,
- Provision constituée en 2016 1 600 000 dinars,
- Provision constituée en 2017 2 800 000 dinars,
- Provision constituée en 2018 3 000 000 dinars.

III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2020	2019
- Fournisseurs locaux	8 810 002	8 769 676
- Fournisseurs locaux, factures non parvenues	3 241 827	2 839 556
- Fournisseurs étrangers	7 931 669	12 594 769
- Fournisseurs, Effets à payer	4 046 757	2 178 289
- Fournisseurs filiales	18 489 342	32 107 318
- Fournisseurs filiales, effets à payer	9 777 185	
Total	52 296 782	58 489 608

Le poste fournisseurs étrangers totalisant 7.931.669 dinars comprend essentiellement les fournisseurs de matières premières, matériels et emballages.

III-12- AUTRES PASSIFS COURANTS

	2020	2019	Notes
Etat, retenue à la source	2 447 796	1 349 651	
Etat, Contribution Sociale de Solidarité	1 883 188	1 153 137	
Etat, impôt sur les sociétés	20 337 711	9 854 578	III-12-1
Etat, TVA, DC et autres impôts	54 805 939	35 507 388	III-12-2
Dividendes et rémunérations des administrateurs	2 668 984	2 097 467	
CNSS, organismes sociaux et autres crédateurs divers	2 884 767	2 913 813	
Crédateurs divers	531 493	196 425	
Clients crédateurs	2 917 486	2 339 800	
Charges à payer	16 648 598	14 632 156	III-12-3
Total	105 125 962	70 044 415	

III- 12-1 – ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES

Le solde de 20.337.711 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2020 pour 45.523.638 dinars diminué des acomptes provisionnels 2020 pour 21.479.036 dinars et des retenues à la source pour 3.706.891 dinars.

III-12-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de décembre 2020 pour 12 794 064 dinars.
- Du DC du mois de décembre 2020 pour 40 280 171 dinars.

III-12-3 - CHARGES A PAYER

Les charges restantes dues à la clôture de l'exercice 2020 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 12 597 614 dinars.
- La redevance téléphonique du 4^{ème} trimestre 2020 ainsi que d'autres charges d'exploitation pour 4 050 984 dinars.

III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	2020	2019
- Crédits financements stocks		20 000 000
- Banques	4 586 314	8 139
Total	4 586 314	20 008 139

III-14- REVENUS

	2020	2019
- Ventes de produits finis fabriqués	667 331 652	628 928 680
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	1 519 904	1 450 175
- Travaux	35 131	34 931
- Locations	830 369	817 997
- Ventes de marchandises en l'état	60 206 721	58 922 398
- Vente d'articles de stocks	16 113 387	14 771 288
- Produits des activités annexes	7 962 003	8 933 340
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-2 065 112	-2 618 161
Total	751 934 055	711 240 648

III-15- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2020	2019
- Redevances pour concession brevet, licence et marque	102 401	609 849
- Autres produits accessoires	4 245 333	4 391 022
-Quote-part subventions d'investissements inscrites au résultat	216 734	516 655
-Subventions d'exploitation	1 017 938	1 119 169
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	32 797	13 059
Total	5 615 203	6 649 754

III-16- VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

	2020	2019
- Variation des stocks de produits finis et des encours	6 790 134	-378 731
Total	6 790 134	-378 731

III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES

	2020	2019
- Achats de marchandises revendues en l'état	59 265 748	57 990 529
- Achats autres marchandises		249 103
Total	59 265 748	58 239 632

III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	2020	2019
- Achats stockés de matières premières et fournitures liées	99 499 723	99 766 280
- Achats stockés de matières et fournitures consommables et emballages	73 622 533	77 213 856
- Achats non stockés de pièces, matériels, équipements et travaux	184 408	91 894
- Achats non stockés de matières et fournitures	13 377 240	15 949 360
- Achats de prestations de services (1)	213 956 511	198 160 481
- Variation des stocks de matières premières et fournitures liées	-4 674 306	5 148 610
- Variation des stocks des approvisionnements liés à l'exploitation	-2 304 939	-2 508 576
Total	393 661 170	393 821 904

(1) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la bière en boîte.

III-19 - CHARGES DE PERSONNEL

	2020	2019
- Appointements et compléments d'appointements	32 290 494	31 269 718
- Charges sociales	6 229 161	6 152 367
Total	38 519 655	37 422 085

III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	2020	2019
- Dotations aux amortissements des immobilisations	27 635 732	25 954 462
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	1 721 344	1 707 065
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	5 295 755	392 171
Total	34 652 831	28 053 698

III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2020	2019
- Publicité et publications	6 800 468	9 538 258
- Travaux facturés aux filiales	-3 994 943	-5 801 718
- Relations publiques	10 969 753	1 329 685
- Services extérieurs	1 799 860	1 690 795
- Autres services extérieurs	16 885 003	14 498 220
- Charges diverses ordinaires	12 234 271	10 542 629
- Impôts et taxes	3 527 639	3 449 770
- Autres charges liées à l'exploitation	12 415 683	11 484 704
- Reprises sur provisions des autres charges liées à l'exploitation	-11 496 800	-10 941 679
Total	49 140 934	35 790 664

III-22- CHARGES FINANCIERES NETTES

	2020	2019
- Charges d'intérêts	649 887	1 619 535
- Pertes de changes	1 238 018	2 822 871
- Gains de changes	-920 710	-941 741
- Reprises sur provision des agios bancaires	-23	-398
Total	967 172	3 500 267

III-23- PRODUITS DES PLACEMENTS

	2020	2019
- Revenus des titres de participations et de placements	68 715 053	69 138 868
- Revenus des titres de créances	201 733	339 534
- Intérêts des comptes courants	4 487 652	5 268 214
- Divers profits de placements sur exercices antérieurs	71 041	2 170
Total	73 475 479	74 748 786

III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES

	2020	2019
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	58 446	94 276
- Divers autres produits et profits de l'exercice	364 953	688 536
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	76 376	311 535
Total	499 775	1 094 347

III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES

	2020	2019
- Autres diverses charges ordinaires	132 405	190 555
- Autres pertes ordinaires	105 499	124 349
Total	237 904	314 904

IV - NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2020

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 209 974 305 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2020	2019	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	32 931 487		32 931 487
Casse de Bouteilles	1 721 344		1 721 344
Reprises sur provisions	-32 797		-32 797
Dotations aux provisions des immobilisations financières			
Variation des stocks de produits finis	15 046 697	21 836 132	6 789 435
Variation des stocks de matières premières	20 728 946	16 054 639	-4 674 307
Variation des stocks de matières consommables	44 441 019	42 069 642	-2 371 377
Variation des stocks de marchandises	1 063 345	1 129 278	65 933
			-190 316
Variation des clients et comptes rattachés	103 536 453	98 144 077	-5 392 376
Variation des emballages consignés	-67 359 446	-63 103 686	4 255 760
			-1 136 616
Variation des autres actifs non courants	3 858 808	4 195 719	336 911
Variation des autres actifs courants	23 044 599	34 407 744	11 363 145
Variation des placements et autres actifs financiers	3 675 583	3 675 583	-
Variation des actifs CFDB suite fusion absorption	107 519		107 519
			11 807 576
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	52 296 782	58 489 608	-6 192 826
Variation des autres passifs courants	105 125 962	70 044 415	35 081 547
Variation des passifs CFDB suite fusion absorption	- 34 382		- 34 382
Variation des dividendes	-2 318 984	-1 772 468	- 546 516
			28 307 823
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-58 446		-58 446
Ajustements quotes-parts de la subvention d'investissement	-216 734		-216 734
Encaissements dividendes	-64 281 657		-64 281 657
Production d'immobilisations corporelles			
Total des variations et des réajustements			8 851 664
RESULTAT DE L'EXERCICE			201 122 641
VARIATION 1			209 974 305

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de 16.973.030 dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 45 039 540 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 64 281 657 dinars.
- Décaissements pour la souscription à l'augmentation du capital social de la SNB pour 2 400 000 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 130 913 dinars.

VARIATION 2 : 16 973 030 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de 180 653 401 dinars détaillés comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 160 653 401 dinars détaillés comme suit :
 - Dividendes relatifs à l'exercice 2019 – 160 326 654 dinars
 - Dividendes des autres exercices - 1 747 dinars
 - Autres distributions - 325 000 dinars
- Remboursements d'emprunts pour financement de stocks - 20 000 000 dinars
-

• **VARIATION 3 : -180 653 401 dinars**

4 / Les liquidités et équivalents de liquidités issus de la fusion absorption de la CFDB s'élèvent à 3 136 733 dinars.

V -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2020 :

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	2020	2019
Ventes de marchandises et autres	60 206 721	Coût d'achat de marchandises vendues	59 265 748	Marge commerciale	940 973	682 766
Revenus et autres produits d'exploitations	691 727 334					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-6 790 134					
Total	684 937 200	Total		Production	684 937 200	652 696 981
Production	684 937 200	Achats consommés	393 661 170	Marge sur coût matières	291 276 030	258 875 077
Marge commerciale	940 973	Autres charges externes	45 613 295			
Marge sur coût matières	291 276 030					
Production d'immobilisations	335 582					
Autres produits d'exploitation	5 615 203					
Total	298 167 788	Total	45 613 295	Valeur Ajoutée Brute	252 554 493	233 866 703
Valeur Ajoutée Brute	252 554 493	Impôts et Taxes	3 527 639			
		Charges de Personnel	38 519 655			
Total	252 554 493	Total	42 047 294	Excédent brut d'exploitation	210 507 199	192 994 848
Excédent brut d'exploitation	210 507 199	Autres pertes Ordinaires	237 904			
Autres gains ordinaires	499 775	Charges Financières	967 172			
Produits financiers	73 475 479	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	34 652 831			
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	45 618 717			
Total	284 482 453	Total	81 476 624	Résultat des activités ordinaires après IS	203 005 829	209 480 965
Résultat positif des activités ordinaires après impôt	203 005 829					
		Contribution sociale de solidarité (Loi. Fin. 2018)	1 883 187			
Total	203 005 829	Total	1 883 187	Résultat net après modification compta	201 122 641	208 327 828

VI- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

- 1/** L'acquisition de licences de gestion SAP auprès de la S.I.T pour 421 577 D,000 HT
- 2/** Des prestations de services informatiques par la S.I.T pour 2 269 878 D,426 HT.
- 3/** Un contrat de portage de 5.936.000 D,000 avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A pour 59.360 actions de 100 D,000 chacune.
- 4/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite des produits finis (pour l'export) chez la S.L.D. à raison de 1 D,454 par pack. Le montant de l'année de 2020 est de 158.103 D,598 HT.
- 5/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2020 est de 276.000 D,000 HT ;
- 6/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2020 est de 924.000 D,000 HT;
- 7/** Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant est de 204.519.322 D,121 HT pour l'exercice 2020 ;
- 8/** Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la S.I.T.. La rémunération est fixée à 145.800 D,000 HT en 2020 ;
- 9/** Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la S.I.T. La rémunération est fixée à 398.474 D ,002 HT en 2020 ;
- 10/** Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 D,000 H.T. ;
- 11/** Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 384.164 D,288 H.T. ;
- 12/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.279.085 D,069 HT en 2020;
- 13/** Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T.une redevance de 10% sur leurs chiffres d'affaires H.T. pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2020 de 102.400 D,960 HT;
- 14/** Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2020 ;
- 15/** Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paient à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20 D,350 par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2020 ;
- 16/** Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du premier septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 D,000 HT ;

17/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.245.333 D,214 en 2020 ;

18/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

19/ Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2020

20/ Des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans des conditions normales. Elles se détaillent au 31/12/2020 comme suit :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnement et prestations consommés	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	6 336 310	7 886	764 735	204 519 322	34 341	29 125 672	
STBG	6 902 510	434 743	3 629 751	12 672	94 165	7 000	9 318
SGBIA	9 207 671	713 175	36 654 767	568 837	773 917	894 712	
STBO	3 690 387	200 273	821 663	210 675	10 381	1 000	22 399
STBN	2 840 741	293 226	2 252 702	17 365	14 513	1 000	
SBT	24 419 556	154 024	1 283 201		36 972	251 924	170 016
SNB	1 108 156	87 809	3 816 508	9 336 566	103 975	82 635	
SOTEV	21 738 157		322 938			544 534	
PREFORME	29 325	638 310	11 233 049				
SPDIT	15 150					13 489 377	
FEP				2 666 313	13 897		
SOSTEM	1 250 730	1 818 288	11 471 760	8 428	12 312	19 687 228	
SMVDA RAOUDHA	8 539						
SOCOLAIT	1 200						
SDB	17 161 105				24 504		
ERRAFAHA	2 080				276 000		
SFBT-DISTRIBUTION	8 587				924 000		
STDM	2 850			613	3 742 082		
S L D				158 103			
S I T	38 700			2 700	2 085 068		
CFDB						153 358	
S T D							
TOTAL	94 761 754	4 347 734	72 251 074	217 501 594	8 146 127	64 238 440	201 733

VII- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2020 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptés et non échus	54 621 065	54 621 065	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	54 621 065	54 621 065			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptés et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VIII EVENEMENTS POST CLOTURES :

➤ Augmentation du Droit de Consommation, sur les bières et les vins, qui est passé de 1D,800 à 2 D,400/litre.

➤ Baisse de l'Impôt sur les Sociétés de 25% à 15% à partir de l'exercice 2021.

Rapport Général

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 728 964 591 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 201 122 641 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 282,1 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2020, des participations d'une valeur d'origine de 27,9MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 45%.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 avril 2021

Les commissaires aux comptes

***Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF***

***Cabinet d'Audit et de Consultants ,membre de
l'ordre des experts comptables de Tunisie***

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR

Rapport Spécial

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

1. L'acquisition de licences de gestion SAP auprès de la S.I.T pour 421.577 dinars HT ;
2. Des prestations de services informatiques réalisées par la S.I.T pour 2.269.878 dinars HT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

1. Un contrat de portage de 5.936.000 dinars avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de nominal 100 dinars chacune ;
2. Une convention de sous-traitance industrielle avec la S.L.D pour la fabrication de produits finis (pour l'export) à raison de 1,454 dinar par pack. Le montant relatif à l'année 2020 est de 158.104 dinars HT ;

3. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2020 est de 276.000 dinars HT ;
4. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la SFBT Distribution une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2020 est de 924.000 dinars HT ;
5. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant est de 204.519.322 dinars HT en 2020 ;
6. Un contrat d'assistance et de maintenance de logiciel informatique avec la SIT. La rémunération est fixée à 145.800 dinars HT en 2020 ;
7. Un contrat de maintenance du progiciel S.A.P. avec la SIT. La rémunération est fixée à 398.474 dinars HT en 2020 ;
8. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 dinars HT ;
9. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 384.164 dinars HT ;
10. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 9.279.085 dinars HT en 2020 ;
11. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2020 de 102.401 dinars HT ;
12. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2020 ;
13. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2020 ;
14. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1^{er} septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 dinars HT ;
15. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.245.333 dinars HT en 2020 ;
16. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

17. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2020 ;
18. Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T) et ses filiales et ce, rentrant dans le cadre des activités courantes.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2020, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 200.000 dinars au titre de la S.F.B.T et à 288.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2020, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 dinars au titre de la SFBT et 12.000 dinars au titre des filiales.
- La rémunération de Monsieur Mohamed BOUSBIA a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 76.800 dinars payable sur 16 mois.
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 6.681 dinars nets en 1988 est passée à 783.307 dinars nets en 2020 du fait de cette indexation,
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 24.076 dinars en 1990 à 926.093 dinars en 2020. Par ailleurs, la SPDIT, SINDT, SBT Medenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

Le Conseil d'Administration réuni le 3 juin 2020 a décidé que les émoluments et les avantages en nature (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes) de Monsieur Mohamed BOUSBIA, tels que définis par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990, seront servis à compter du 7 juillet 2020 par la SEABG dont il est le Président-Directeur Général.

- La rémunération de Monsieur Mustapha ABDELMOULA a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 43.200 dinars payable sur 16 mois,

2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 dinars nets en 1988 est passée à 575.853 dinars nets en 2020 du fait de son indexation,
3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 dinars en 1990 à 498.665 dinars en 2020. Par ailleurs, la SPDIT, SINDT, SBT Medenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

Le Conseil d'Administration réuni le 3 juin 2020 a décidé que les émoluments et les avantages en nature (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes) de Monsieur Mustapha ABDELMOULA, tels que définis par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990, seront servis à compter du 7 juillet 2020 par la SFBT dont il est le Directeur Général.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 avril 2021

Les commissaires aux comptes

*Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF*

*Cabinet d'Audit et de Consultants, membre de
l'ordre des experts comptables de Tunisie*

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR